

Subvention exceptionnelle à l'Association LE ROSEAU/BTS

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Association Le Roseau créée en 1965 s'est donné pour objectif de concourir à l'insertion sociale et professionnelle des femmes et des familles en difficulté.

Au cours des trente dernières années, l'association a élargi son champ d'intervention en se dotant d'outils complémentaires pour venir en aide aux femmes en difficulté.

Principales activités :

Le Centre d'Accueil, d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS) accueille, accompagne et oriente environ 400 personnes par an.

1 - Accompagnement social lié au logement

En 1995, le service accueil de l'association a participé à l'hébergement ou l'accès au logement de 286 personnes, dont :

- 121 adultes et 78 enfants qui ont bénéficié d'une solution d'hébergement plus ou moins longue dans le foyer (15 logements + 8 appartements relais et 6 appartements d'urgence).

- 28 femmes avec leurs enfants dans les appartements conventionnés en secteur diffus (9 appartements).

- 59 personnes accompagnées et logées dans les appartements gérés par l'association ALEPH (Accès au Logement Et Participation des Habitants).

Le Relais Parental implanté à la Grette accueille des enfants de 2 à 10 ans dont les parents traversent des difficultés ponctuelles ou périodiques (alternative au placement d'enfants à l'Aide Sociale à l'Enfance).

2 - Accompagnement vers l'emploi, insertion économique

Cette activité s'exerce :

* par les dispositifs d'accompagnement de l'Association Le Roseau : accompagnement des CES (Contrats Emploi Solidarité), des stagiaires en formation professionnelle (envoyés par la Mission Locale), des femmes en relation avec le CRIDF (Centre Régional d'Information des Droits de Femmes), accompagnements ASI (Accompagnement Social Individualisé) au niveau des parcours et recherche d'emploi pour tout public avec l'Atelier Maryse Bastié (organisme de formation de l'Association Le Roseau),

* par le dispositif Besançon Techniques Services (BTS) qui comprend 2 sociétés (SARL), l'une regroupant la blanchisserie et l'atelier de mécanique, l'autre le service traiteur (repas livrés).

En 1995, 117 personnes ont été intégrées en insertion économique sur toutes les activités (CES et autres) dont 57 personnes pour les 2 sociétés. Ces 117 personnes se sont trouvées en situation réelle de travail dont :

- 51 personnes en Contrat à Durée Déterminée,
- 2 personnes en Contrat de Retour à l'Emploi,
- 4 personnes en contrat en alternance (apprentissage, qualification, orientation),
- 25 personnes en Contrat Emploi Solidarité,
- 35 stagiaires.

La Ville de Besançon soutient depuis plusieurs années l'activité de l'association Le Roseau par une subvention annuelle de 100 KF à destination de l'activité d'insertion économique de BTS.

Suite aux difficultés financières rencontrées par l'association et annoncées en Assemblée Générale le 30 novembre 1996, des réunions en Préfecture entre les principaux partenaires financeurs (Etat, Département, Ville) ont eu lieu les 10 juin et 11 juillet 1997 afin d'étudier les solutions à apporter.

Face aux mesures de restructuration importantes prises par l'association, et au travail d'un cabinet expert-comptable pour renforcer les méthodes de gestion, les collectivités proposent de soutenir cet effort. La contribution de la Ville proposée est de 100 KF supplémentaires.

Le Conseil Municipal est invité :

- à décider d'attribuer à l'Association Le Roseau/BTS une subvention supplémentaire exceptionnelle de 100 000 F.

- à autoriser M. le Maire à inscrire cette somme à l'imputation 92.49.65748.47070 après transfert du chapitre 940 «dépenses imprévues» du budget primitif 1997.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Politique de la Ville et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 30 septembre 1997.